



MELVAN – Note écologique intermédiaire

La Baume-d'Hostun (26)

28 mai 2026

Référence R002-1624840MGA-V01

Fiche contrôle qualité

Intitulé de l'étude	Note écologique intermédiaire
Client	MELVAN
Site	La Baume-d'Hostun (26)
Adresse du site	[adresse du site]
Interlocuteur	Manon LOPES
Email	m.lopes@melvan.eu
Téléphone	06 85 25 64 93
Référence du document	R002-1624840MGA-V01
Date	28/05/2026
Superviseur	Mathilde GARRIONE
Responsable étude	Stpéhanie COMTE
Rédacteur(s)	Camille ZIMMERMANN

Coordonnées

TAUW France - Agence de Lyon
Immeuble AMBRE M2
164 Avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
T +33 43 76 51 555
E info@tauw.fr

Siège social - Agence de Dijon
7 Rue du Golf
21 800 Quetigny
T +33 38 06 80 133
E info@tauw.fr

TAUW France est membre de TAUW - Représentante légale: Henrike Branderhorst
www.tauw.fr

Gestion des révisions

Version	Date	Statut	Pages	Annexes
01	28/05/2026	Rédaction du rapport	14	3

Référencement du modèle : DS 89 08-10-24 Rapport et Offre Standard



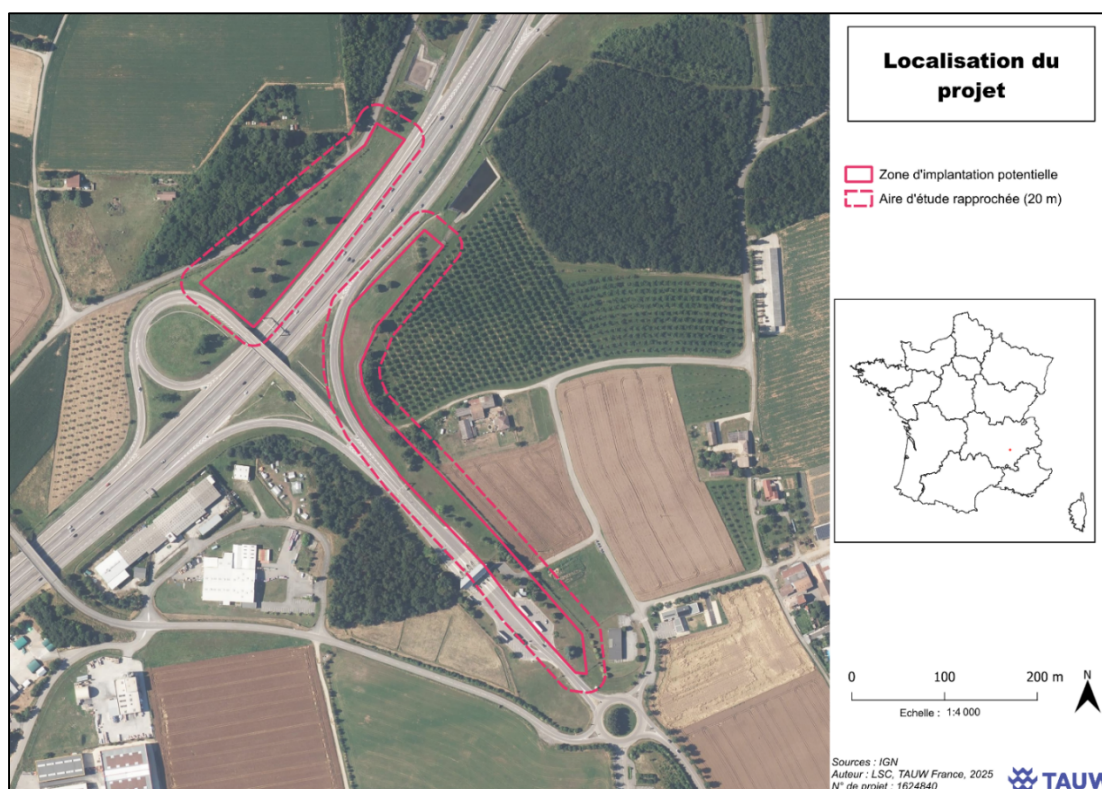
Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Méthodologie	5
2.1	Définition des aires d'étude.....	5
2.2	Dates et objets des prospections de terrain.....	5
3	Résultats des prospections	6
3.1	Levée de doute de zones humides : critère pédologique.....	6
3.2	Flore	7
3.3	Occupation du sol	7
3.4	Faune	8
3.4.1	Avifaune	8
3.4.2	Amphibiens	11
3.4.3	Reptiles	11
3.4.4	Mammifères terrestres	11
3.4.5	Chiroptères.....	12
3.4.6	Entomofaune.....	12
3.5	Synthèses des enjeux écologiques.....	14

1 Introduction

MELVAN prévoit de construire un parc photovoltaïque (PV) sur la commune de la Baume-d'Hostun, dans le département de la Drôme (26). La Zone d'implantation potentielle (ZIP), d'une surface de 3 ha correspond à deux parcelles de délaissés autoroutiers, toutes deux caractérisées en majeure partie par un milieu prairial.

Cette note écologique présente les résultats obtenus pour les inventaires faunistiques hivernaux et printaniers 2026 ainsi que pour la levée de doute pédologique des zones humides.



Carte 1-1 Localisation du site d'étude

2 Méthodologie

2.1 Définition des aires d'étude

La définition des aires d'étude a pour objectif d'appréhender l'ensemble des espèces susceptibles d'être affectées par le projet. Dans le cadre de ce projet, deux aires d'étude sont présentées dans la note écologique et définies dans le tableau suivant.

Tableau 2-1 Définition des aires d'étude du projet de la note écologique

AIRES D'ETUDE	SURFACE	DISTANCE TAMPON	DESCRIPTION
ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)	3 ha	0 m	Emprise du projet et des futures zones de travaux : Inventaires naturalistes complets, cartographie des habitats et caractérisation des enjeux écologiques.
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHEE (AER)	3 ha	20 m	Zone potentiellement affectée , notamment par diverses perturbations pendant toute la durée de chantier et / ou d'exploitation (poussières, bruits, circulations d'engins...) Prospection succincte lors des passages de terrain.

2.2 Dates et objets des prospections de terrain

Les investigations faunistiques ont été réalisées le 09 février, le 17 mars, ainsi que le 15 et 16 avril 2026 par TAUW France, dans des conditions météorologiques adaptées et en période optimale de recensement de chaque groupe faunistique. Des sondages pédologiques pour la levée de doute de zones humides ont également été effectués le 25 février 2026 (respectant les périodes réglementaires).

Tableau 2-2 Dates de réalisation des prospections de terrain en 2026

DATES DE PASSAGE	OBSERVATEURS	CONDITIONS METEO	HABITATS	FLORE	ZONES HUMIDES	AVIFAUNE	AMPHIBIENS	REPTILES	MAMMIFERES TERRESTRES	CHIROPTERES	ENTOMOFAUNE
09/02/2026	Camille ZIMMERMANN Eliott BERTOUT	Vent faible, 6°C, ciel dégagé				Hivernants			x	Recherche de gîte	
25/02/2026	Teddy RECHER	10°C, ciel dégagé			Sondages pédologiques						
17/03/2026	Camille ZIMMERMANN Eliott BERTOUT	Nuit : 11°C, ciel dégagé, vent faible				Ecoute rapaces nocturnes	Recherche d'individus et de pontes				
15/04/2026	Camille ZIMMERMANN Eliott BERTOUT	Vent faible, 15°C, ciel partiellement voilé				x	Recherche d'individus et de pontes	x	x	Ecoute passive (1 nuit)	x
16/04/2026	Camille ZIMMERMANN Eliott BERTOUT	Vent faible, 8°C, ciel dégagé				IPA 1		x	x		x
20/04/2026	Teddy RECHER	Pas de vent, 17°C, ensoleillé	x	x							

3 Résultats des prospections

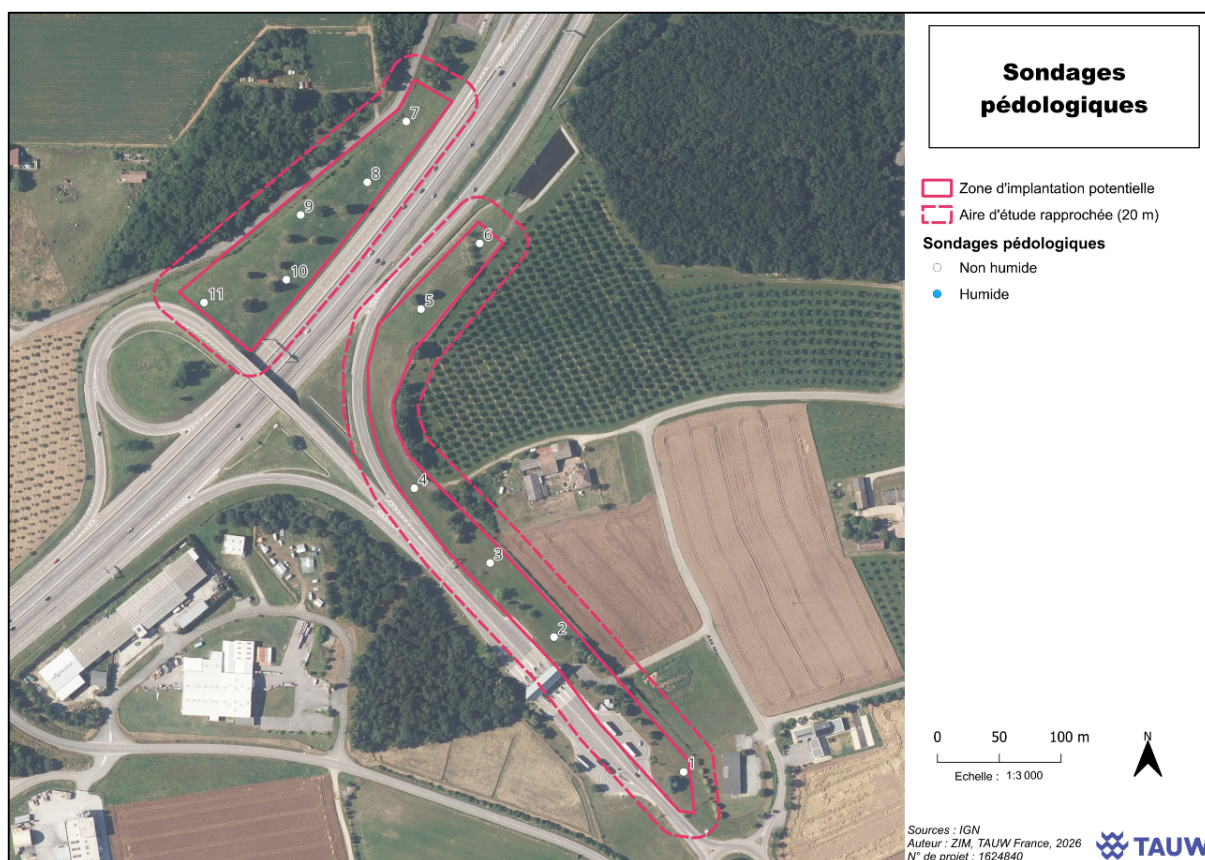
3.1 Levée de doute de zones humides : critère pédologique

Lors de la campagne de terrain pour la levée de doute des zones humides, **11 sondages** ont été réalisés. La localisation des sondages est précisée sur la carte ci-après.

Sur les 11 sondages réalisés, **tous sont identifiés comme non humides**. En effet, aucun indice d'hydromorphie fonctionnelle n'a été mis en évidence : absence de taches d'oxydo-réduction, de décolorations ou de marbrures.

La matrice des sols identifiés est **relativement homogène**. Seul un horizon de surface a pu être mis en évidence pour l'ensemble des sondages : le FERSIALSOL. Cet horizon est caractérisé par une teinte brune à rougeâtre, ainsi que par une texture argilo-limoneux à argileux avec une forte charge en cailloux et graviers. Cette couleur rouge provient de la présence de cristaux de fer qui apparaissent au cours des processus de formation du sol.

La description ainsi que les photographies des sondages sont décrites en annexe (Annexes 1 et 2).



Carte 3-1 Localisation et résultats des sondages pédologiques dans le cadre de la levée de doute

Aucune zone humide sur critère pédologique n'a été caractérisée au sein de la ZIP.

3.2 Flore

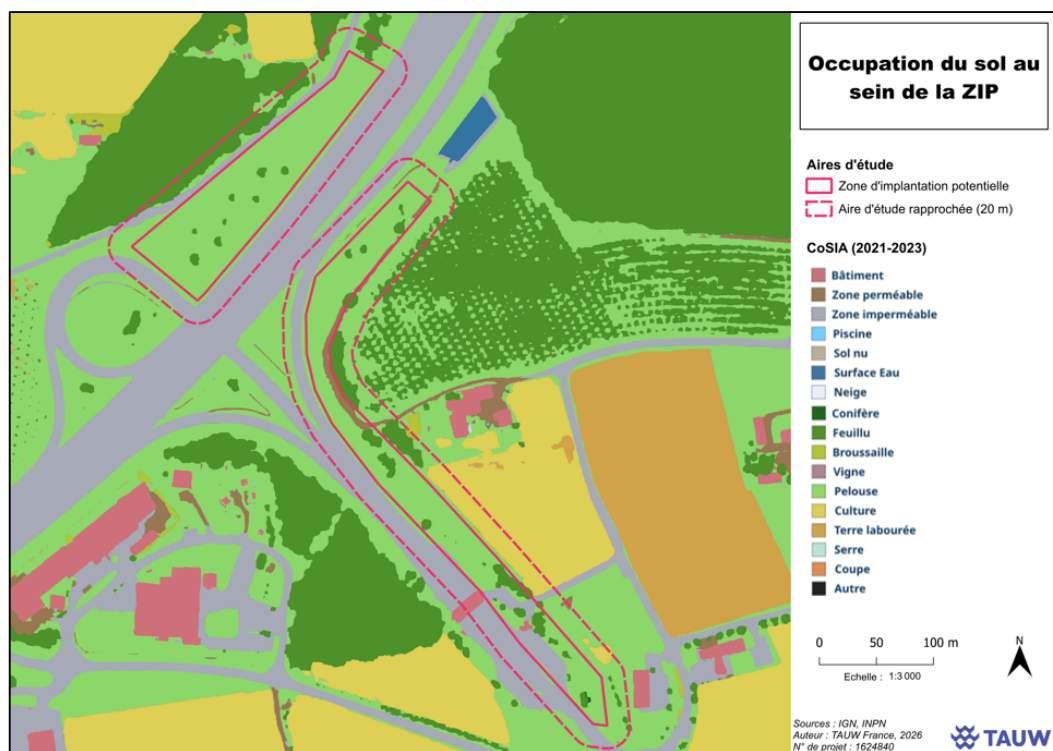
Au total, 125 espèces floristiques ont été inventoriées sur le site (Annexe 3). Aucune de ces espèces ne bénéficie d'un statut de protection, ni au niveau national ni au niveau régional. De plus, aucune ne présente un état de conservation défavorable sur les listes rouges nationale et régionale, et aucune n'est reconnue comme déterminante ZNIEFF pour le secteur de type méditerranéen. Cependant, il est intéressant de noter que deux espèces exotiques envahissantes, considérées comme avérées, sont présentes sur le site : la Vergerette annuelle (*Erigeron annuus*) et l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*).

L'enjeu floristique est jugé comme **faible**.

3.3 Occupation du sol

Une analyse détaillée des habitats naturels présents sur le site sera décrite dans l'état initial du VNEI. Dans le cadre de cette note intermédiaire, seule une analyse bibliographique de l'occupation du sol a été réalisée.

D'après l'analyse de la couverture du sol par l'intelligence artificielle (CoSIA), la zone d'implantation potentielle est majoritairement composée de milieux ouverts de type pelouse, avec la présence localisée de plusieurs feuillus. A noter que l'aire d'étude rapprochée comporte une importante zone imperméabilisée au Sud, liée à la présence de l'autoroute A49 à proximité des deux parcelles.



Carte 3-2 Occupation du sol au sein de la ZIP

La ZIP est caractérisée en majeure partie par un **milieu ouvert**, avec la présence ponctuelle de feuillus et de petits boisements en bordure.

3.4 Faune

3.4.1 Avifaune

Au total, 32 espèces ont été recensées lors des inventaires en période hivernale et printanière. Parmi ces dernières, 21 sont protégées au niveau national et plusieurs présentent des statuts de conservation défavorables, dont :

- Une espèce classée « vulnérable » à l'échelle nationale : le Chardonneret élégant ;
- Une espèce classée « vulnérable » au niveau national et régional : le Verdier d'Europe ;
- Une espèce classée « vulnérable » à l'échelle nationale et « quasi-menacée » à l'échelle régionale : le Serin cini ;
- Trois espèces classées « quasi-menacées » à l'échelle nationale et régionale : l'Alouette des champs, le Faucon crécerelle, et l'Hirondelle rustique ;
- Une espèce classée « quasi-menacée » au niveau régional : le Geai des chênes.

Parmi ces espèces, on note :

- 5 espèces à enjeu modéré : le Chardonneret élégant, le Geai des chênes, le Faucon crécerelle, le Serin cini, et le Verdier d'Europe ;
- 26 espèces à enjeu faible ;
- 1 espèce à enjeu très faible : l'Alouette des champs (individu entendu au loin).

Après analyse de l'occupation du sol du site et de l'écologie des différentes espèces, toutes sont considérées comme en alimentation ou de passage sur le site. Cependant, la majorité est également considérée comme possiblement nicheuse au niveau des lisières, des arbres isolés et des arbustes au sein de la ZIP et ses abords, comme c'est le cas pour le Geai des chênes et le Verdier d'Europe.

L'enjeu pour ce taxon est jugé comme **très faible** à localement **modéré**.

Tableau 3-1 Résultats des inventaires avifaunistiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DO	LR FR - Nich	LR AURA Nich	Nidification	Hivernage	ZNIEFF AURA (Méditerranéenne)	Statut sur l'AER (ZIP comprise)	Enjeu écologique au sein de la ZIP
<i>Alauda arvensis</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette des champs	/	II	NT	NT	1	-	-	Non nicheur	TRÈS FAIBLE
<i>Motacilla alba</i> (Linnaeus, 1758)	Bergeronnette grise	III	/	LC	LC	1	1	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Emberiza cirlus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant zizi	III	/	LC	LC	1	-	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	III	/	LC	LC	2	2	C	Alimentation	FAIBLE
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	III	/	VU	LC	3	-	C	Nicheur possible	MODÉRÉ
<i>Corvus corone</i> (Linnaeus, 1758)	Corneille noire	/	II	LC	LC	2	2	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Sturnus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Étourneau sansonnet	/	II	LC	LC	1	-	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle	III	/	NT	NT	1	1	C	Nicheur possible	MODÉRÉ
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	III	/	LC	LC	4	-	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	/	II	LC	NT	2	2	-	Nicheur possible	MODÉRÉ
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	/	II	LC	LC	1	-	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	III	/	LC	LC	-	1	D	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Héron garde-boeuf	III	/	LC	LC	1	-	D (si sites de repro)	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle rustique	III	/	NT	NT	30	-	C	Alimentation	FAIBLE
<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Merle noir	/	II	LC	LC	3	2	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	III	/	LC	LC	3	2	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière	III	/	LC	LC	6	3	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	III	I	LC	LC	1	-	C	Alimentation	FAIBLE
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	III	/	LC	LC	9	-	C	Nicheur probable	FAIBLE
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Orite à longue queue	III	/	LC	LC	-	4	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	III	/	LC	LC	1	1	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Picus viridis</i> (Linnaeus, 1758)	Pic vert	III	/	LC	LC	-	1	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	/	II	LC	LC	4	5	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier	/	II + III	LC	LC	11	1	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres	III	/	LC	LC	7	33	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	III	/	LC	LC	2	1	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	III	/	LC	LC	1	-	C	Nicheur possible	FAIBLE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DO	LR FR - Nich	LR AURA Nich	Nidification	Hivernage	ZNIEFF AURA (Méditerranéenne)	Statut sur l'AER (ZIP comprise)	Enjeu écologique au sein de la ZIP
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	III	/	LC	LC	1	1	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	III	/	LC	LC	1	-	C	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	III	/	VU	NT	1	-	C	Nicheur possible	MODÉRÉ
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	/	II	LC	LC	3	2	-	Nicheur possible	FAIBLE
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	III	/	VU	VU	1	-	C	Nicheur possible	MODÉRÉ

PN : Protection nationale : **Arrêté du 29 octobre 2009**. **II** : **Article 3** : Espèces protégées _ **V** : **Article 6** : Autorisations exceptionnelles de désaillage
DO : Directive Oiseaux 1979. **I** : **Annexe 1** : Espèce nécessitant la mise en place de Zone de Protection Spéciale _ **II** : **Annexe 2** : Espèces chassables _ **III** : **Annexe 3** : Conditions de commercialisation et de transport
LR : Listes rouges (FR : Française _ 2016, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes _ 2024, ISE : Isère _ 2016, HS : Haute-Savoie _ 2006, Nich : Oiseau nicheurs, hiv : hivernants, Mig : migrateur).
RE : Éteinte au niveau régional _ **CR** : En danger critique d'extinction _ **EN** : En danger _ **VU** : Vulnérable _ **NT** : Quasi-menacée _ **LC** : Préoccupation mineure _ **DD** : Données insuffisantes _ **NA** : Non applicable _ **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, secteur « Plaine rhodanienne » _ **D** : Espèce déterminante _ **C** : Espèce complémentaire

3.4.2 Amphibiens

Aucune espèce d'amphibiens n'a été contactée lors des inventaires sur le site. Cela peut s'expliquer par l'absence de milieux aquatiques favorables à leur reproduction. A noter que deux bassins de rétention sont localisés à proximité des parcelles. Toutefois, l'absence d'eau constatée à chaque passage permet de les considérer comme défavorables à la reproduction de ce taxon.

Néanmoins, les lisières localisées en limite de site peuvent potentiellement offrir des habitats terrestres d'hivernage.

L'enjeu pour les amphibiens est jugé comme **faible**.

3.4.3 Reptiles

Deux espèces communes, le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies, ont été observées en limite de ZIP lors des inventaires. Cependant, aucune espèce à enjeu n'a été contactée. Les lisières et les haies présentes en bordure offrent des conditions favorables à l'accomplissement du cycle biologique complet de ce taxon.

Tableau 3-2 Résultats des inventaires des reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR AURA	ZNIEFF AURA	Statut sur l'AER (ZIP comprise)	Enjeu écologique
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	II	IV	LC	LC	C	Cycle complet	FAIBLE
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	II	IV	LC	LC	C	Cycle complet	FAIBLE

PN : Protection nationale : **Arrêté du 8 janvier 2021**. **I** : Article 2 : Individus et habitats protégés **III** : Article 3 : Individus protégés **V** : Article 5 : Prélèvements réglementés
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC **IV** : Annexe IV : Espèces strictement protégées **V** : Annexe V : Espèces pouvant nécessiter des mesures de gestion
LR : Listes rouges (FR : Française 2015, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes 2024, ISE : Isère 2016)
RE : Éteinte au niveau régional **CR** : En danger critique d'extinction **EN** : En danger **VU** : Vulnérable **NT** : Quasi-menacée **LC** : Préoccupation mineure **DD** : Données insuffisantes **NA** : Non applicable **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpin, Med : Méditerranéen, D : Espèce déterminante **C** : Espèce complémentaire

L'enjeu pour les reptiles est jugé comme **faible**.

3.4.4 Mammifères terrestres

Aucun mammifère à enjeu n'a été observé lors des inventaires. Toutefois, une espèce commune, le Chevreuil européen, a été recensée sur le site. La ZIP est considérée comme favorable à l'alimentation et au transit des espèces communes.

La présence potentielle d'espèces discrètes, telles que le Hérisson d'Europe (espèce protégée), est également à souligner, même si cette espèce demeure relativement commune dans ce type de milieux.

Tableau 3-3 Résultats des inventaires des mammifères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR AURA	ZNIEFF AURA	Statut sur l'AER (ZIP comprise)	Enjeu écologique
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE

PN : Protection nationale : **Arrêté du 15 septembre 2012**. **I** : Article 2 : Espèces et habitats d'espèces protégés **III** : Article 3 : Espèces protégées **V** : Article 4 : Prélèvements réglementés
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC **IV** : Annexe IV : Espèces strictement protégées **V** : Annexe V : Espèces dont le prélèvement et l'exploitation font l'objet de mesures de gestion.
LR : Listes rouges (FR : Française 2017, AURA : Auvergne-Rhône-Alpes 2024, ISE : Isère 2016)

RE : Éteinte au niveau régional _ **CR** : En danger critique d'extinction _ **EN** : En danger _ **VU** : Vulnérable _ **NT** : Quasi-menacée _ **LC** : Préoccupation mineure _ **DD** : Données insuffisantes _ **NA** : Non applicable _ **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpien, Med : Méditerranéen, **D** : Espèce déterminante _ **C** : Espèce complémentaire

L'enjeu pour ce taxon est jugé comme **faible**.

3.4.5 Chiroptères

Lors de la période du transit printanier, trois enregistreurs automatiques ont été déployés durant une nuit entière sur la ZIP. Les analyses des enregistrements seront détaillées dans l'état initial du VNEI.

Le site présente de faibles potentialités d'accueil pour le gîte des chiroptères. Néanmoins, plusieurs arbres présentant un intérêt pour des gîtes secondaires ont été observés, notamment au niveau de la lisière de la parcelle Sud. L'aire d'étude immédiate correspond principalement à un territoire de chasse sur l'ensemble de sa surface, et à un corridor pour le déplacement des individus le long des lisières.

L'enjeu pour les chiroptères sera évalué dans l'état initial du VNEI.

3.4.6 Entomofaune

3.4.6.1 Rhopalocères

Aucune espèce de rhopalocères à enjeu n'a été recensée lors des inventaires. Toutefois, sept espèces communes ont été contactées lors du passage printanier 2026.

Tableau 3-4 Résultats des inventaires des rhopalocères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	DHFF	LR FR	LR RA	ZNIEFF AURA	Statut sur l'AER (ZIP comprise)	Enjeu écologique
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	/	/	LC	LC	/	Cycle complet	FAIBLE

PN : Protection nationale : **Arrêté du 23 avril 2007**. **I** : Article 2 : Individus et habitats protégés _ **III** : Article 3 : Individus protégés

DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **I** : Annexe II : Espèces nécessitant la désignation de ZSC. **IV** : Annexe 4 : Espèces strictement protégées _ **V** : Annexe 5 : Espèces dont le prélèvement et l'exploitation font l'objet de mesures de gestion.
LR : Listes rouges (FR : Française _ 2012, RA : ex-région Rhône-Alpes _ 2018, AU : ex-région Auvergne _ 2013).

RE : Éteinte au niveau régional _ **CR** : En danger critique d'extinction _ **EN** : En danger _ **VU** : Vulnérable _ **NT** : Quasi-menacée _ **LC** : Préoccupation mineure _ **DD** : Données insuffisantes _ **NA** : Non applicable _ **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpien, Med : Méditerranéen, **D** : Espèce déterminante _ **C** : Espèce complémentaire

L'enjeu pour les rhopalocères est jugé comme **faible**.

3.4.6.2 Odonates

Aucune espèce d'odonates n'a été recensée lors des inventaires. Cela peut s'expliquer par l'absence de milieux aquatiques favorables à leur reproduction.

L'enjeu pour les odonates est jugé comme **faible**.

3.4.6.3 Coléoptères

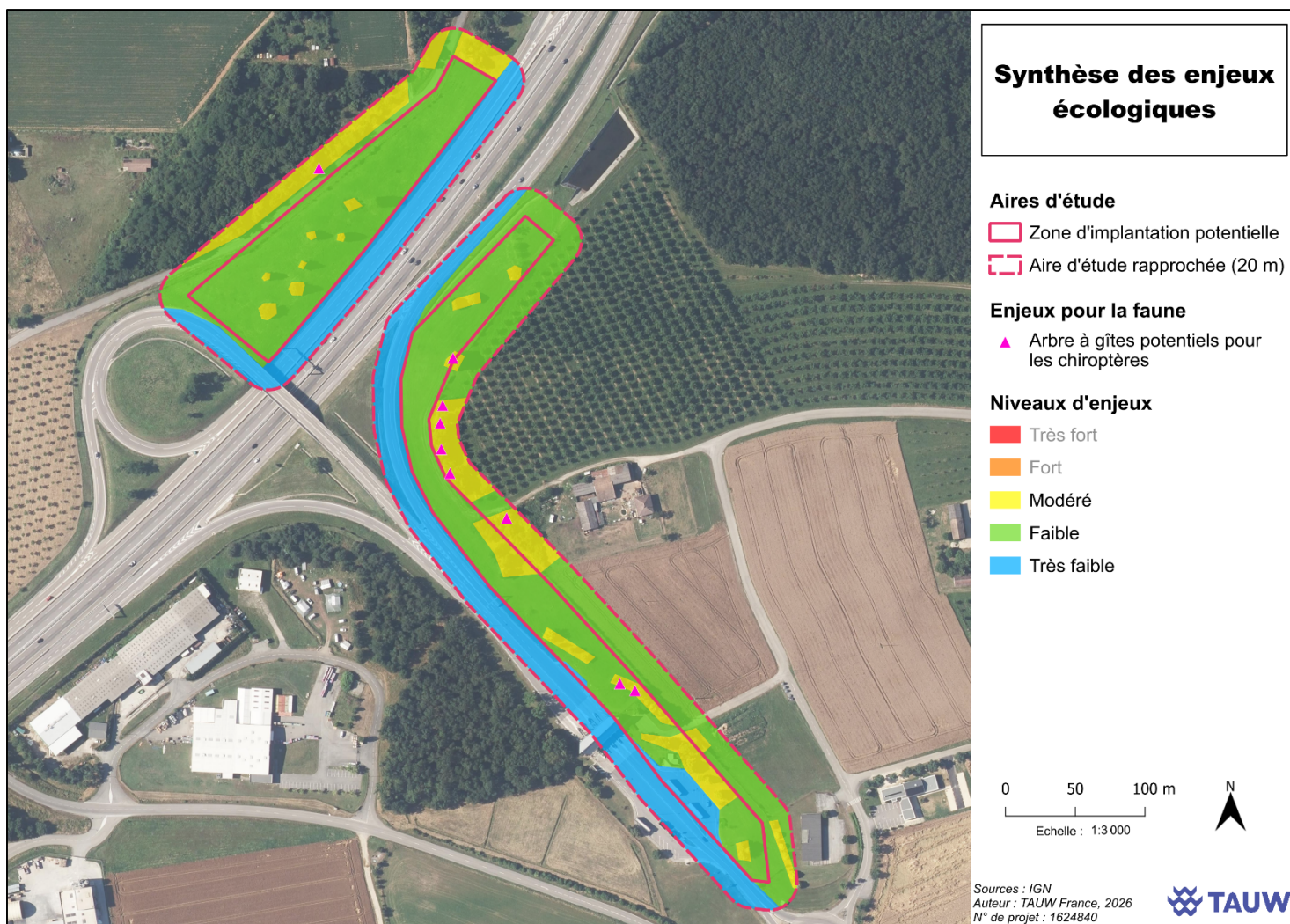
Aucune espèce de coléoptères à enjeu n'a été recensée lors des inventaires, ni par contact direct ni par observation d'indices de présence (trous d'éclosion, individu prédaté, ...).

L'enjeu pour les coléoptères est jugé comme **faible**.

3.5 Synthèses des enjeux écologiques

Tableau 3-5 Synthèse des enjeux écologiques pressentis sur le site suite aux premiers inventaires

Thématique	Description	Enjeu local	Éléments à considérer
 ZONE HUMIDE	L'entièreté de la ZIP est considérée comme non humide	FAIBLE	Aucune zone humide n'a été déterminée sur le critère pédologique.
 FLORE	Aucune espèce à enjeu n'a été inventoriée. Néanmoins, 125 espèces communes sont présentes au sein de la ZIP.	FAIBLE	-
 HABITATS	En attente des résultats de l'inventaire L'analyse bibliographique de l'occupation du sol décrit la ZIP comme un milieu ouvert sur la totalité de sa surface, avec la présence localisée de feuillus.	Non applicable pour le moment	Les analyses des résultats de l'inventaire des habitats sur le site permettront de mieux évaluer les enjeux au sein de la ZIP et de ses abords.
 FAUNE	Avifaune : 32 espèces observées, dont 21 espèces protégées et 5 espèces présentant un enjeu modéré (Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Geai des chênes, Verdier d'Europe, Serin cini). Les enjeux pour la nidification se concentrent au niveau des lisières en limite de site et des alignements d'arbres et arbustes. L'ensemble de la ZIP est utilisé pour l'alimentation.	MODERE	A l'état actuel des connaissances, le site présente de faibles enjeux écologiques. Les enjeux se concentrent néanmoins sur l'avifaune et les chiroptères, notamment au niveau des lisières et des arbres isolés.
	Chiroptères : Plusieurs arbres présentant des caractéristiques favorables pour un gîte secondaire ont été recensés. Néanmoins, la ZIP offre une potentialité d'accueil pour le gîte considéré comme faible. A noter que les lisières et alignements d'arbres sont des axes de déplacement et de chasse privilégiés.	FAIBLE	
	Mammifères terrestres : Aucune espèce à enjeu n'a été observée. Cependant, la ZIP est jugée comme favorable aux déplacements et à l'alimentation des espèces communes.	FAIBLE	
	Amphibiens : Aucune espèce et aucun habitat favorable à la reproduction de ce taxon n'a été constaté.	FAIBLE	
	Reptiles : Deux espèces ont été observées pendant les inventaires : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies. Cependant, des habitats favorables à plusieurs espèces de reptiles sont présents au niveau des lisières et des haies en limite de site.	FAIBLE	
	Entomofaune : Aucune espèce à enjeu n'a été observée. Le site est cependant favorable à l'accomplissement du cycle biologique des espèces communes.	FAIBLE	



Carte 3-3 Synthèse des enjeux écologiques pressentis

Référence R002-1624840MGA-V01

Annexe 1 Description des sondages pédologiques

Tableau 3-6 Description des sondages pédologiques de la levée de doute des zones humides sur les sites de La Baume-d'Hostun (sondages 1 à 6)

Profondeur	S1		S2		S3		S4		S5		S6	
	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau
0												
5	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, oxydation (< 5%)	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun soutenu argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction
10												
15												
20												
25												
30												
35	Refus de tarière sur graviers denses		Refus de tarière sur graviers denses		Refus de tarière sur graviers denses	Refus de tarière sur graviers denses	Refus de tarière sur graviers denses	Refus de tarière sur graviers denses	Refus de tarière sur graviers denses		Refus de tarière sur graviers denses	
40												
45												
50												
55												
60												
65												
70												
75												
80												

Référence R002-1624840MGA-V01

Profondeur	S1		S2		S3		S4		S5		S6	
0	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau
85												
90												
95												
100												
105												
110												
115												
120												
GEPPA	HC		HC		HC		HC		HC		HC	
Zone humide	Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide	
Type probable RP 2008	FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS	
Remarque	-		-		-		-		-		-	

Tableau 3-7 Description des sondages pédologiques de la levée de doute des zones humides sur les sites de La Baume-d'Hostun (sondages 7 à 11)

Profondeur	S7		S8		S9		S10		S11			
0	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau		
5	Horizon rouge argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction		
10												
15	Refus de tarière sur graviers denses		Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction			Horizon brun rougeâtre argileux ; présence de cailloux	Horizon frais, sans trace d'oxydoréduction	Refus de tarière sur graviers denses			
20												
25			Refus de tarière sur graviers denses				Refus de tarière sur graviers denses					
30												
35												
40												
45												
50												
55												
60												
65												
70												
75												
80												
85												
90												
95												
100												
105												

Référence R002-1624840MGA-V01

Profondeur	S7		S8		S9		S10		S11	
0	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau	Type sol	Traces OR + % + eau
110										
115										
120										
GEPPA	HC		HC		HC		HC		HC	
Zone humide	Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide		Zone non humide	
Type probable RP 2008	FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS		FERSIALSOLS	
Remarque	-		-		-		-		-	

Référence R002-1624840MGA-V01

Annexe 2 Photographies des sondages pédologiques

Tableau 3-8 Photographies des sondages pédologiques de la levée de doute des zones humides sur le site de la Baume-d'Hostun

S1	S2	S3	S4	S5
				

Référence R002-1624840MGA-V01

S6	S7	S8	S9	S10	S11
					

Annexe 3 Liste des espèces floristiques inventoriées sur le site de la Baume-d'Hostun

Tableau 3-9 Liste des espèces floristiques inventoriées sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR AURA	DZ
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC	LC	-	-	-
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	LC	LC	-	-	-
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	LC	LC	-	-	-
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	NA	NA	-	-	-
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante	LC	LC	-	-	-
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	LC	LC	-	-	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	LC	LC	-	-	-
<i>Aphanes arvensis</i>	Aphane des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet	LC	LC	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	LC	LC	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius subsp. elatius</i>	Fromental (subsp. elatius)	LC	LC	-	-	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC	LC	-	-	-
<i>Atocion armeria</i>	Silène armérie	LC	LC	-	-	-
<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue	LC	LC	-	-	-
<i>Avenula pubescens</i>	Avoine pubescente	LC	LC	-	-	-
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace	LC	LC	-	-	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des forêts	LC	LC	-	-	-
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	LC	LC	-	-	-
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	LC	LC	-	-	-
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque	LC	LC	-	-	-
<i>Carex caryophyllaea</i>	Laïche caryophyllée	LC	LC	-	-	-
<i>Carex spicata</i>	Laïche en épi	LC	LC	-	-	-
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	LC	LC	-	-	-
<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide	LC	LC	-	-	-
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	NA	-	-	-	-
<i>Celtis australis</i>	Micocoulier de Provence	LC	LC	-	-	-
<i>Cerastium brachypetalum</i>	Céraiste à pétales courts	LC	LC	-	-	-
<i>Cerastium fontanum subsp. vulgare</i>	Céraiste commun	LC	-	-	-	-
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	LC	LC	-	-	-
<i>Cerastium pumilum</i>	Céraiste nain	LC	LC	-	-	-
<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste variable	LC	LC	-	-	-
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	LC	LC	-	-	-
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	LC	LC	-	-	-
<i>Clinopodium nepeta</i>	Clinopode népéta	LC	LC	-	-	-
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	LC	LC	-	-	-
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC	LC	-	-	-
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC	LC	-	-	-
<i>Crepis sancta</i>	Crépide sacrée	NA	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR AURA	DZ
<i>Crepis vesicaria</i>	Crépide vésiculeuse	LC	LC	-	-	-
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	LC	LC	-	-	-
<i>Daucus carota subsp. sativus</i>	Carotte cultivée	NA	NA	-	-	-
<i>Dioscorea communis</i>	Dioscorée commune	LC	LC	-	-	-
<i>Draba verna</i>	Drave printanière	LC	LC	-	-	-
<i>Erigeron annuus</i>	Érigéron annuel	NA	-	-	-	-
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de ciguë	LC	LC	-	-	-
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée	LC	LC	-	-	-
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	LC	LC	-	-	-
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin	LC	LC	-	-	-
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre des forêts	LC	LC	-	-	-
<i>Ficaria verna</i>	Ficaire printanière	LC	LC	-	-	-
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	LC	LC	-	-	-
<i>Galium verum</i>	Gaillet vrai	LC	LC	-	-	-
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin	LC	LC	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	LC	LC	-	-	-
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	LC	LC	-	-	-
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	LC	LC	-	-	-
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes	LC	LC	-	-	-
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC	LC	-	-	-
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse bouc	LC	LC	-	-	-
<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage	LC	LC	-	-	-
<i>Hypochaeris glabra</i>	Porcelle glabre	LC	LC	-	-	-
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	LC	LC	-	-	-
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariote	LC	LC	-	-	-
<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride	LC	LC	-	-	-
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	LC	LC	-	-	-
<i>Ligustrum japonicum</i>	Troène du Japon	NA	NA	-	-	-
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	LC	LC	-	-	-
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	LC	LC	-	-	-
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre	LC	LC	-	-	-
<i>Malva neglecta</i>	Mauve négligée	LC	LC	-	-	-
<i>Medicago arabica</i>	Luzerne d'Arabie	LC	LC	-	-	-
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	LC	LC	-	-	-
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine	LC	LC	-	-	-
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	LC	LC	-	-	-
<i>Muscari comosum</i>	Muscari chevelu	LC	LC	-	-	-
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis très rameux	LC	LC	-	-	-
<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme-pendu	LC	LC	-	-	-
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	LC	LC	-	-	-
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	LC	LC	-	-	-
<i>Orobancha caryophyllacea</i>	Orobanche œillet	LC	LC	-	-	-
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé	LC	LC	-	-	-
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière	LC	LC	-	-	-
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle officinale	LC	LC	-	-	-
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	LC	LC	-	-	-
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	LC	LC	-	-	-
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	LC	LC	-	-	-
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	LC	LC	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	PN	PR AURA	DZ
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i>	Pâturin à feuilles étroites	LC	LC	-	-	-
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	LC	LC	-	-	-
<i>Potentilla argentea</i>	Potentille argentée	DD	LC	-	-	-
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	LC	LC	-	-	-
<i>Potentilla verna</i>	Potentille printanière	LC	LC	-	-	-
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe	LC	LC	-	-	-
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	LC	LC	-	-	-
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb	LC	LC	-	-	-
<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne des Pyrénées	LC	-	-	-	-
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	LC	LC	-	-	-
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i>	Patience oseille	LC	LC	-	-	-
<i>Rumex acetosella</i>	Patience petite-oseille	LC	LC	-	-	-
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	LC	LC	-	-	-
<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante	LC	LC	-	-	-
<i>Sagina procumbens</i>	Sagine couchée	LC	LC	-	-	-
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts	LC	LC	-	-	-
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Schédonore roseau	LC	LC	-	-	-
<i>Sedum rubens</i>	Orpin rouge	LC	LC	-	-	-
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	LC	LC	-	-	-
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron potager	LC	LC	-	-	-
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droit	LC	LC	-	-	-
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire	LC	LC	-	-	-
<i>Thymus pulegioides</i>	Thym faux pouliot	LC	LC	-	-	-
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	LC	LC	-	-	-
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	LC	LC	-	-	-
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	LC	LC	-	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	LC	LC	-	-	-
<i>Valerianella locusta</i>	Valérianelle potagère	LC	LC	-	-	-
<i>Verbascum nigrum</i>	Molène noire	LC	LC	-	-	-
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	LC	LC	-	-	-
<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre	LC	LC	-	-	-
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	NA	-	-	-	-
<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons	LC	LC	-	-	-
<i>Vulpia ciliata</i>	Vulpie ciliée	LC	LC	-	-	-

PN : Protection nationale : Arrêté modifié du 20 janvier 1982 ; **PR AURA** : Protection régionale (RA : ex-région Rhône-Alpes : Arrêté interministériel du 4 décembre 1990).
Article I : Interdiction de destruction partielle ou totale, de vente et d'utilisation hors exploitation agricole ; **Article II** : Interdiction de destruction totale ou partielle hors exploitation agricole ; **Article III** : récolte, utilisation, transport et cession à titre gratuit ou onéreux soumis à autorisation ministérielle ;
DHFF : Directive Habitats-Faune-Flore, 1992. **Annexe II** : espèces végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC), **Annexe IV** : espèces végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte (sur la base de l'annexe 2 de la Convention de Berne), **Annexe V** : espèces végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.
LR Nationale (LRN) : Liste rouge nationale 2018, **LR AURA (LRR)** : végétations d'Auvergne-Rhône-Alpes _ 2022.
RE : Éteinte au niveau régional _ **CR** : En danger critique d'extinction _ **EN** : En danger _ **VU** : Vulnérable _ **NT** : Quasi-menacée _ **LC** : Préoccupation mineure _ **DD** : Données insuffisantes _ **NA** : Non applicable _ **NE** : Non évaluée
ZNIEFF AURA (DZ) : Espèces déterminantes ZNIEFF en Auvergne Rhône-Alpes, PR : Plaine rhodanienne, MC : Massif central, A : Alpien, Med : Méditerranéen, D : Espèce déterminante _ C : Espèce complémentaire
Espèce ZH : Espèce caractéristique des zones humides et permettant leur désignation selon l'Arrêté du 24 juin 2008 en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.